SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 13/07/2018
Reçu en préfecture le 13/07/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180705-2018_05_02-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-huit, le 5 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents** : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires et membres suppléants** Bernard CERF.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Robert NATALE, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Frédéric ROUSSE, Dominique TRELA, Claude SCHWANDER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Marie-Lise LHOMET à Christine DEL PIE, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Frédéric ROUSSE à Laurent BROCHET, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

| Date de convocation | Date d'affichage | Nombre de conseillers | |
|---|---|---|---|
| Le 22 juin | Le 22 juin | En exercice | 41 |
| | | Présents | 25 |
| | | Votants | 31 |

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean Louis HOTTLET est désigné.

**2018-05-02 Service Assainissement Collectif- Réalisation de l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont- Lot 2 Ouvrages de transfert**
*Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER*

*Vu la délibération n° 2015-08-03 du 29 octobre 2015,*
*Vu le PV de la CAO du 28 juin 2018,*

Une consultation a été lancée en 2015 pour les travaux de réalisation de l'assainissement des communes de Réchésy, Courtelevant et Florimont (3 lots). Le lot 2 a été attribué à l'entreprise Olry Arkedia pour un montant de 338 785,45 euros HT.

Envoyé en préfecture le 13/07/2018
Reçu en préfecture le 13/07/2018
Affiché le
ID : 090-249000241-20180705-2018_05_02-DE

Lors de l'exécution, des prestations complémentaires ou des modifications au programme initial ont été engagées pour un montant de 49 325,89 euros HT, comme notamment :

- Dégrilleur compacteur de type escalier,
- By-pass du regard de mise en charge,
- Regard avec ventouse,
- Ouvrages anti-retours sur surverse,
- Adaptation de la localisation du poste,
- Renouvellement du branchement AEP.

Ces travaux sont des sujétions techniques imprévues au marché initial.

Quelques prestations n'ont pas été réalisées pour un montant de 6 796,38 euros HT.

Il est proposé de valider l'avenant financier de + 42 529,51 euros HT soit + 12,55 %.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **de valider l'avenant,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

| | |
|---|---|
| Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.<br><br>**Et publication ou notification le** 13 JUIL. 2018<br><br>Le Président,<br><br>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE<br>Le Vice-Président<br>Pierre OSER | **Le Président,**<br><br>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE<br>Le Vice-Président<br>Pierre OSER |